

34972 - Le statut du pèlerinage

question

Quel est le statut du pèlerinage et comment juger celui qui conteste son caractère obligatoire?

la réponse favorite

Le pèlerinage est l'un des piliers de l'islam. Celui qui lui conteste ce statut ou le déteste en connaissance de cause devient mécréant. On doit l'inviter à se repentir. S'il refuse, on l'exécute. Celui qui a les moyens de l'accomplir doit s'empresse à le faire en vertu de la parole du Très-haut: « **Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison** » (Coran,3:97).

Allah est le garant de l'assistance.